

Communiqué de presse du 13 juillet 2010

## **La FFMC demande le vote de la proposition de loi en faveur de la protection des motards**

Engagée depuis plus de 30 ans dans la défense des motards, la FFMC salue et soutient sans réserve la proposition de loi déposée le 20 mai dernier par Jean-Pierre Nicolas, député de l'Eure, pour renforcer la protection et la sécurité des utilisateurs de deux-roues motorisés.

Au programme de ce texte inédit, on retrouve les revendications historiques de la FFMC telles que la TVA réduite à 5,5 % sur tous les équipements de sécurité, une meilleure formation des conducteurs dès le plus jeune âge et une meilleure prise en compte des deux-roues motorisés dans les infrastructures routières.

Loin des amalgames servant traditionnellement de prétextes à une répression aveugle et injuste, le texte proposé par ce député replace les utilisateurs de deux-roues motorisés dans leur statut d'usagers vulnérables et énonce des solutions pérennes pour améliorer leur sécurité, en privilégiant la formation et la responsabilisation des conducteurs.

Le vote de cette loi symboliserait un engagement fort du gouvernement en direction des motards qui s'inquiètent, par ailleurs, des résultats de la « grande concertation » organisée depuis plus d'un an par la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières. En effet, si les multiples réunions auxquelles nous participons depuis juin 2009 nous permettent de débattre de différents sujets relatifs à notre passion, peu de solutions concrètes semblent émerger.

Au contraire, la répression s'intensifie sans pour autant que les chiffres de l'insécurité routière diminuent. Et l'annonce de la prochaine mise en place d'un contrôle technique n'y changera rien non plus. Nous pensons donc qu'il est temps d'offrir aux motards une autre politique de sécurité routière basée, notamment, sur les propositions du Député Nicolas.

C'est pourquoi la FFMC, décidée à ne pas laisser passer sa chance, demande officiellement que cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire. Elle vient d'ailleurs d'écrire en ce sens à Messieurs Borloo, Bussereau et Copé en leur qualité respective de Ministre, Secrétaire d'Etat chargé des transports et Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale.

La FFMC fait de cette requête une revendication qu'elle portera dans la rue, s'il le faut. Si le gouvernement a réellement à cœur de réduire l'accidentalité des motards, c'est l'occasion idéale de nous le prouver.

Contacts presse : Philippe Leduncq 06.48.20.71.00  
Frédéric George 06.11.03.13.98